

Règlement de fonctionnement

« Service Jeunesse Itinérant Beaume Drobie »

du Centre Socioculturel Le Ricochet

Généralités :

⇒ Notre association loi 1901 est agréée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP, anciennement Jeunesse et Sports) sous le n° 0070054CL dans le cadre de l'accueil de loisirs. Cet agrément implique des obligations concernant le taux d'encadrement et la qualification des animateurs à qui sont confiés vos enfants.

⇒ Notre association a contracté un contrat d'assurance pour ses activités auprès de la MAIF (N°3526793H). Le statut « d'assuré » est directement lié à la notion de « membres de l'association » tel que définie dans les statuts de notre association (article 5 Titre II).

⇒ Les statuts de notre association sont consultables sur le site internet.

⇒ Les conditions générales concernant notre contrat d'assurance auprès de la MAIF sont disponibles sur demande auprès du secrétariat.

⇒ Le service jeunesse est destiné aux jeunes de 12 à 17 ans révolus.

Inscriptions :

Elles se font, soit :

⇒ Auprès des animateurs par le biais du téléphone (appels ou texto), facebook ou par mail. Une réponse vous sera systématiquement renvoyée.

⇒ Auprès du secrétariat du Centre Socioculturel Le Ricochet (appels ou mail).

➤ Pendant les vacances scolaires, les inscriptions sont possibles au jour le jour dans la limite des places disponibles.

➤ Pour les activités du samedi, les inscriptions seront clôturées le vendredi à 14h. Les animateurs prendront ensuite la décision de maintenir ou non l'activité du lendemain. Si l'activité est annulée faute d'inscription suffisante, vous serez systématiquement avertis.

➤ Pour les mercredis, les soirées et les accueils gratuits, aucune inscription n'est nécessaire. Une feuille de présence sera néanmoins tenue par l'animateur.

Adhésion:

Le Service Jeunesse Itinérant Beaume Drobie est un service proposé par le Centre Socioculturel de Valgorge. Il s'inscrit dans le projet éducatif et pédagogique de la structure et répond aux objectifs du Vivre Ensemble.

La fréquentation du Service est soumise à une adhésion annuelle au Centre Socioculturel.

Horaires:

Les animateurs sont joignables au 06 13 09 05 58 uniquement lors des horaires d'ouverture du Service. Si au moment de votre appel, les animateurs sont en activités, ils sont susceptibles de ne pas prendre votre appel. Nous vous incitons à laisser un message ou un SMS.

Vous pouvez également joindre le secrétariat du Centre Socioculturel durant les horaires d'ouverture au 04 75 88 97 31.

En règle générale, en dehors des vacances scolaires :

Le service est fermé les lundis et jeudis.

Le mardi, les animateurs préparent les activités.

Accueil des Jeunes :

L'accueil se fait principalement dans le local situé sur la commune de Joyeuse.

➤ Hors vacances scolaires :

- Accueil mercredi : 12h / 18h
- Accueil vendredi : 15h / 18h
- Accueil samedi : 13h / 18h

➤ Durant les vacances scolaires :

- Accueil à la journée : 09h / 18h
- Accueil en soirée : 14h / 22h

Les horaires d'ouverture sont variables et modulables selon les impératifs du service, des sorties et des activités. En dehors des ouvertures le service n'assure aucun accueil et ne pourra pas être jugé responsable de la présence des jeunes.

En cas de retard exceptionnel les parents doivent obligatoirement avertir les animateurs. Si un jeune est encore présent après les horaires d'accueil, l'animateur contactera les parents. En cas d'impossibilité de joindre directement les parents, il laissera un message sur le répondeur téléphonique de la famille pour l'informer que son enfant est déposé à la Gendarmerie de Joyeuse.

Les animateurs ne pourront assurer l'accueil pour tout retard non justifié.

Transport :

Un transport gratuit est assuré sur inscription au départ de Valgorge. Les points d'arrêt se situent sur le trajet Valgorge/ Joyeuse.

Programme :

Un programme est proposé à chaque période. Il est mis en ligne sur Facebook, les sites internet du Centre Socioculturel et de la Communauté de Communes. Il est envoyé par mail aux parents qui ont communiqué leurs coordonnées lors de l'inscription.

Il peut être envoyé par courrier aux familles qui en font la demande.

Le programme est distribué au collège de Joyeuse, à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse à Lablachère et au Centre Socioculturel à Valgorge.

Pictogrammes :



Journée gratuite



Transport possible seulement sur inscription



Prévoir un pique nique (pour l'extérieur, sandwichs piques niques faciles à emporter et pour les journées au local, nous disposons d'une cuisine avec un four micro-ondes et une gazinière).

Comportement :

Le règlement du service s'inscrit dans la législation française en ce qui concerne les drogues et l'alcool.

Tout jeune n'étant pas déclaré fumeur par ses parents sera considéré comme non-fumeur. Pour les autres, une discussion avec les animateurs permettant l'encadrement des pauses cigarettes sera nécessaire.

Contact :

Yann Buchalski et Charline Landon

06 13 09 05 58 - jeunebeaumedrobie@gmail.fr - Facebook « Jeunes Beaume Drobie »

Centre Socioculturel Le Ricochet

04 75 88 97 31 - csri@sfr.fr